

# “ Registre Public d’Accessibilité ”

Terre Blanche Hotel Spa Golf Resort\*\*\*\*\*



## EDITION 2022

### D&O Management SAS

3100, Route de Bagnols-en-Forêt • 83440 TOURRETTES

Ce document est la stricte propriété de la société D&O Management.

Toute reproduction ou représentation totale ou partielle de ce document par quelque procédé que ce soit, sans autorisation expresse, est interdite et constituerait une contrefaçon sanctionnée par les articles L.335-2 et suivants du Code de la propriété intellectuelle.

## BORDEREAU DE SUIVI ET DE MISE A JOUR

DATE	INDICE	MODIFICATION	AUTEUR
01.10.2017	0	Création et mise en ligne Registre Public d'Accessibilité	F. VAUGOUDE
25.01.2018	1	RPA Edition 2018	F. VAUGOUDE
26.01.2018	2	Police de caractère et mise à jour	F. VAUGOUDE
30.01.2018	3	Police taille 14 et documentation chap.3.7	F. VAUGOUDE
31.01.2018	4	Validation et diffusion	F. VAUGOUDE
06.02.2018	5	Equipements TBH	F. VAUGOUDE
04.02.2019	6	Actualisation Exercice 2019	F. VAUGOUDE
28.01.2020	7	Actualisation Exercice 2020	F. VAUGOUDE
11.01.2021	8	Actualisation Exercice 2021	F. VAUGOUDE
19.10.2021	9	Mise à jour chap. 4.7	F. VAUGOUDE
01.02.2022	10	Actualisation Exercice 2022	F. VAUGOUDE

Ce document est la stricte propriété de la société D&O Management.

Toute reproduction ou représentation totale ou partielle de ce document par quelque procédé que ce soit, sans autorisation expresse, est interdite et constituerait une contrefaçon sanctionnée par les articles L.335-2 et suivants du Code de la propriété intellectuelle.

# SOMMAIRE

<b>1. LE REGISTRE PUBLIC D'ACCESSIBILITE.....</b>	<b>6</b>
1.1. OBJECTIF .....	6
1.2. COMPOSITION .....	6
▪ Terre Blanche Golf, .....	6
1.3. DIFFUSION .....	7
1.3.1. FORMAT PHYSIQUE.....	7
1.3.2. FORMAT NUMERIQUE.....	8
1.3.2.1. Site Internet <a href="http://www.terre-blanche.com">www.terre-blanche.com</a> .....	8
1.3.2.2. Document Unique.....	8
1.4. TEXTES DE REFERENCE .....	8
<b>2. PRESTATIONS PROPOSEES.....</b>	<b>9</b>
2.1. LES INFRASTRUCTURES.....	9
2.2. TRANSPORT ET DEPLACEMENTS.....	9
2.2.1. GOLFETTES PMR.....	9
2.2.2. EQUIPEMENT GPS AVEC SYSTEME D'ALARME .....	10
2.2.3. FAUTEUILS ROULANTS .....	11
2.3. EQUIPEMENT PORTATIF .....	11
2.3.1. TELEPHONES FILAIRES A GRANDES TOUCHES .....	11
2.3.2. REVEILS PARLANTS.....	12
2.3.3. TELECOMMANDES A GRANDES TOUCHES .....	12
2.3.4. CHAISE MEDICALISEE POUR DOUCHE .....	13
2.4. EQUIPEMENTS DEPARTEMENTS .....	14
2.4.1. TERRE BLANCHE GOLF .....	14
2.4.1.1. Contact .....	14
2.4.1.2. Club House.....	14
2.4.1.3. Parking Alizé.....	16
2.4.1.4. Albatros Golf Performance Center.....	17
2.4.2. TERRE BLANCHE HOTEL .....	21
2.4.2.1. Contact .....	21
2.4.2.2. Equipement mis à disposition .....	21
2.4.2.3. Royaume des Enfants .....	32
2.4.3. TERRE BLANCHE SPA .....	35
2.4.3.1. Contact .....	35
2.4.3.2. Equipement mis à disposition .....	35
2.4.3.3. Niveau d'accessibilité prestations.....	40
2.5. DEROGATIONS ET MESURES COMPENSATOIRES .....	41
2.5.1. TERRE BLANCHE GOLF .....	41

Ce document est la stricte propriété de la société D&O Management.

Toute reproduction ou représentation totale ou partielle de ce document par quelque procédé que ce soit, sans autorisation expresse, est interdite et constituerait une contrefaçon sanctionnée par les articles L.335-2 et suivants du Code de la propriété intellectuelle.

2.5.2.	TERRE BLANCHE HOTEL .....	42
2.5.3.	TERRE BLANCHE SPA .....	45
2.6.	MAINTENANCE EQUIPEMENTS .....	45
2.6.1.	ASCENSEURS ET MONTE-HANDICAPE.....	45
2.6.2.	PORTES AUTOMATIQUES .....	45
2.6.3.	GOLFETTES.....	45
2.7.	VERIFICATION ANNUELLE.....	46
2.7.1.	ASCENSEURS ET MONTE-HANDICAPE.....	46
2.7.2.	PORTES AUTOMATIQUES .....	46
<b>3.</b>	<b>FORMATION DU PERSONNEL.....</b>	<b>47</b>
3.1.	MODULES DE FORMATION.....	47
3.2.	ATTITUDE SELON DEFICIENCE .....	48
3.2.1.	MAL-MARCHANT OU EN FAUTEUIL .....	48
3.2.1.1.	Symptôme .....	48
3.2.1.2.	Gestes et attitudes.....	48
3.2.2.	MALVOYANT.....	49
3.2.2.1.	Symptôme .....	49
3.2.2.2.	Gestes et attitudes.....	49
3.2.3.	MALENTENDANT.....	51
3.2.3.1.	Symptôme .....	51
3.2.3.2.	Gestes et attitudes.....	51
3.2.4.	DEFICIENCE COGNITIVE .....	51
3.2.4.1.	Symptôme .....	51
3.2.4.2.	Gestes et attitudes.....	51
3.2.5.	DEFICIENCE PSYCHIQUE .....	52
3.2.5.1.	Symptôme .....	52
3.2.5.2.	Gestes et attitudes.....	52
3.3.	SESSIONS DE FORMATION .....	53
3.4.	PERSONNEL FORME.....	53
<b>4.</b>	<b>PROGRAMME DE MISE EN ACCESSIBILITE.....</b>	<b>54</b>
4.1.	PREAMBULE .....	54
4.2.	STRATEGIE .....	54
4.3.	HIERARCHISATION .....	55
4.4.	REFERENCES REGLEMENTAIRES .....	55
4.5.	CLASSEMENT EQUIPEMENT.....	56
4.5.1.	TERRE BLANCHE GOLF.....	56
4.5.2.	TERRE BLANCHE HOTEL.....	56
4.5.3.	TERRE BLANCHE SPA .....	56
4.6.	AGENDA D'ACCESSIBILITE PROGRAMMEE .....	56
4.7.	PROGRAMME REALISE.....	57
4.7.1.	TERRE BLANCHE GOLF.....	57

Ce document est la stricte propriété de la société D&O Management.

Toute reproduction ou représentation totale ou partielle de ce document par quelque procédé que ce soit, sans autorisation expresse, est interdite et constituerait une contrefaçon sanctionnée par les articles L.335-2 et suivants du Code de la propriété intellectuelle.



4.7.1.1.	Club House .....	57
<b>4.7.2.</b>	<b>TERRE BLANCHE HOTEL .....</b>	<b>58</b>
4.7.2.1.	Centre d'activité Tennis .....	58
4.7.2.2.	Kids Club .....	59
4.7.2.3.	Parking Trayas .....	59
4.7.2.4.	Bâtiment Principal.....	59
<b>4.7.3.</b>	<b>TERRE BLANCHE SPA .....</b>	<b>62</b>
4.7.3.1.	Parking Provence devant Hall d'accès .....	62
4.7.3.2.	Accueil Hall d'accès.....	62
4.7.3.3.	Pédiluve accès bassin .....	62
4.7.3.4.	Escalier principal .....	62
4.7.3.5.	Ascenseur Hall Accès R +1 .....	62
4.7.3.6.	Boutique .....	62
4.7.3.7.	Restaurant l'infusion .....	62
4.7.3.8.	Salon de coiffure.....	62
4.7.3.9.	Gym.....	63
4.7.3.10.	Bassin Vitaly .....	63
4.7.3.11.	Sauna .....	63
4.7.3.12.	Vestiaires .....	63
4.7.3.13.	Circulation piétons parking PMR / hall d'entrée .....	63
4.7.3.14.	Sanitaires PMR RDC / hall d'entrée.....	63
<b>4.7.4.</b>	<b>RAPPORTS D'AVANCEMENT TRAVAUX.....</b>	<b>63</b>
<b>5.</b>	<b>DOSSIER AD'AP 2015.....</b>	<b>64</b>
5.1.	RAPPORT DE DIAGNOSTIC ACCESSIBILITE HANDICAPE .....	64
5.1.1.	TERRE BLANCHE GOLF .....	64
5.1.2.	TERRE BLANCHE HOTEL .....	64
5.1.3.	TERRE BLANCHE SPA .....	65
5.2.	DEMANDE D'APPROBATION D'UN AGENDA D'ACCESSIBILITE .....	65
5.3.	AGENDA D'ACCESSIBILITE PROGRAMME .....	65

Ce document est la stricte propriété de la société D&O Management.

Toute reproduction ou représentation totale ou partielle de ce document par quelque procédé que ce soit, sans autorisation expresse, est interdite et constituerait une contrefaçon sanctionnée par les articles L.335-2 et suivants du Code de la propriété intellectuelle.



# 1. LE REGISTRE PUBLIC D'ACCESSIBILITE

## 1.1. OBJECTIF

Ce Registre Public d'Accessibilité a pour objectif d'informer le public sur le degré d'accessibilité de nos établissements et les prestations proposées.

Il mentionne les dispositions prises pour permettre à tous, et notamment aux personnes handicapées, quel que soit leur handicap, de bénéficier des prestations.

## 1.2. COMPOSITION

5 chapitres composent le Registre :

### **CHAPITRE 1 – LE REGISTRE PUBLIC D'ACCESSIBILITE**

Son objet, son contenu et ses objectifs

### **CHAPITRE 2 – PRESTATIONS PROPOSEES**

Les dispositions spécifiques, le matériel mis à disposition et les prestations proposées par nos Départements Opérationnels

- **TERRE BLANCHE GOLF,**
- **Terre Blanche Hotel,**
- **Terre Blanche Spa**

### **CHAPITRE 3 – FORMATION DU PERSONNEL**

Le Service des Ressources Humaines organise annuellement une formation interne prioritaire pour nos équipes en contact avec le public, suivant un module adapté aux activités de nos Départements (hôtellerie, restauration, activités sportives, spa, etc...).

Le module de formation est composé d'un support de formation disponible sur le DU.

Ce document est la stricte propriété de la société D&O Management.

Toute reproduction ou représentation totale ou partielle de ce document par quelque procédé que ce soit, sans autorisation expresse, est interdite et constituerait une contrefaçon sanctionnée par les articles L.335-2 et suivants du Code de la propriété intellectuelle.



## CHAPITRE 4 – PROGRAMME DE MISE EN ACCESSIBILITE

Stratégie de mise en accessibilité avec hiérarchisation des travaux réalisés ou à réaliser en fonction du calendrier prévisionnel de mise en accessibilité validé par la Sous-Commission Départemental d'Accessibilité aux Personnes Handicapées.

## CHAPITRE 5 – DOSSIER Ad'AP 2015

Listing des pièces constitutives du dossier Ad'AP 2015.

### 1.3. DIFFUSION

#### 1.3.1. FORMAT PHYSIQUE

Une édition papier du **Registre Public d'Accessibilité** est mise à la disposition du public pour consultation sur simple demande, aux principaux points d'accueil de **TERRE BLANCHE HOTEL SPA GOLF RESORT\*\*\*\*\***

- **TERRE BLANCHE GOLF**
  - Club House, Proshop
  - Albatros Golf Performance Center, Accueil
- **TERRE BLANCHE HOTEL**
  - Conciergerie
  - Réception
- **TERRE BLANCHE SPA**
  - Accueil

Le personnel est formé et a une bonne connaissance des documents constituant le Registre Public d'Accessibilité et peut ainsi accompagner les clients dans sa consultation.

Ce document est la stricte propriété de la société D&O Management.

Toute reproduction ou représentation totale ou partielle de ce document par quelque procédé que ce soit, sans autorisation expresse, est interdite et constituerait une contrefaçon sanctionnée par les articles L.335-2 et suivants du Code de la propriété intellectuelle.

## 1.3.2. FORMAT NUMERIQUE

### 1.3.2.1. SITE INTERNET [WWW.TERRE-BLANCHE.COM](http://WWW.TERRE-BLANCHE.COM)

Pour nos clients handicapés, la préparation en amont d'un déplacement ou de l'utilisation d'un équipement est fondamentale.

Ces personnes ont besoin de se renseigner sur les conditions d'accessibilité de nos établissements, en particulier l'accueil adapté et l'accessibilité des différentes prestations ou services offerts.

Une rubrique dédiée à l'accessibilité de l'établissement permettant de consulter le Registre Public d'Accessibilité est en cours de création.

### 1.3.2.2. DOCUMENT UNIQUE

Le Registre Public d'Accessibilité est disponible en intranet sur le Document Unique de l'Entreprise.

<http://du-domanagement.com>

#### CHAPITRE 1 ACCUEIL PERSONNEL

Dossier 1.1.4 Registre Public d'Accessibilité

#### CHAPITRE 2 FORMATION PROFESSIONNELLE

Dossier 2.1.2 Modules Formation Internes

#### CHAPITRE 8 AUDITS – RAPPORTS

Dossier 8.0.3 Agréments

8.0.3.4 Procédure AD.AP

## 1.4. TEXTES DE REFERENCE

Décret du 28 mars 2017 relatif au Registre Public d'Accessibilité et modifiant diverses dispositions relatives à l'accessibilité aux personnes handicapées des établissements recevant du public et des installations ouvertes au public.

<https://www.legifrance.gouv.fr/eli/decret/2017/3/28/LHAX1702913D/jo/texte>

Arrêté du 19 avril 2017 fixant le contenu et les modalités de diffusion et de mise à jour du Registre Public d'Accessibilité

<https://www.legifrance.gouv.fr/eli/arrete/2017/4/19/LHAL1614039A/jo/texte/fr>

Ce document est la stricte propriété de la société D&O Management.

Toute reproduction ou représentation totale ou partielle de ce document par quelque procédé que ce soit, sans autorisation expresse, est interdite et constituerait une contrefaçon sanctionnée par les articles L.335-2 et suivants du Code de la propriété intellectuelle.



## 2. PRESTATIONS PROPOSEES

### 2.1. LES INFRASTRUCTURES

Les Départements Opérationnels sont des constructions récentes intégrant les dispositions réglementaires en matière d'accessibilité des personnes handicapées éditées postérieurement à l'année 2001.

**Terre Blanche Golf, Club House** : Equipement mis en exploitation en 2004.

**Terre Blanche Hotel** : Equipement mis en exploitation en 2004.

**Terre Blanche Spa** : Equipement mis en exploitation en 2007.

**Albatros Golf Performance Center** : Equipement mis en exploitation en 2011.

### 2.2. TRANSPORT ET DEPLACEMENTS

#### 2.2.1. GOLFETTES PMR



Tc  
exp

## 2.2.2. EQUIPEMENT GPS AVEC SYSTEME D'ALARME



Les golfettes mises à la disposition de la clientèle golfique par le **Guest Service Accueil Golf** sont équipées d'un écran digital muni d'un GPS. Les fonctions du GPS permettent de gérer la vitesse du véhicule, le comportement du conducteur (zone d'accès limitée préprogrammée) et sa localisation.

Un dispositif d'alarme permet, en cas de nécessité, la mobilisation immédiate des équipes en charge de la sécurité des personnes.

**TERRE BLANCHE GOLF, Marchal** :  **07 88 72 15 57**

**SERVICE INTERNE DE SECURITE** :  **Canal 1 -  04 94 70 96 80**

Ce document est la stricte propriété de la société D&O Management.

Toute reproduction ou représentation totale ou partielle de ce document par quelque procédé que ce soit, sans autorisation expresse, est interdite et constituerait une contrefaçon sanctionnée par les articles L. 225. 2 et suivants du Code de la propriété

### 2.2.3. FAUTEUILS ROULANTS

Sur demande auprès de :

- **TERRE BLANCHE HOTEL,**
  - Conciergerie
  - Service Voiturier Bagagiste Chasseur
  - Réception
- **TERRE BLANCHE SÉCURITÉ.**

2 fauteuils roulants et 2 déambulateurs sont à disposition de la clientèle



## 2.3. EQUIPEMENT PORTATIF

### 2.3.1. TELEPHONES FILAIRES A GRANDES TOUCHES

Sur demande auprès de :

- **TERRE BLANCHE HOTEL,**
  - Conciergerie
  - Réception



Ce document est la stricte propriété de la société D&O Management.

Toute reproduction ou représentation totale ou partielle de ce document par quelque procédé que ce soit, sans autorisation expresse, est interdite et constituerait une contrefaçon sanctionnée par les articles L. 335.2 et suivants du Code de la propriété

### 2.3.2. REVEILS PARLANTS

Sur demande auprès de :

- **TERRE BLANCHE HOTEL,**
  - Conciergerie
  - Réception



### 2.3.3. TELECOMMANDES A GRANDES TOUCHES

Sur demande auprès de :

- **TERRE BLANCHE HOTEL,**
  - Conciergerie
  - Réception



Ce document est la stricte propriété de la société D&O Management.

Toute reproduction ou représentation totale ou partielle de ce document par quelque procédé que ce soit, sans autorisation expresse, est interdite et constituerait une contrefaçon sanctionnée par les articles L. 335. 2 et suivants du Code de la propriété

### 2.3.4. CHAISE MEDICALISEE POUR DOUCHE

Sur demande auprès de :

- **TERRE BLANCHE HOTEL,**
  - Conciergerie
  - Réception



Ce document est la stricte propriété de la société D&O Management.

Toute reproduction ou représentation totale ou partielle de ce document par quelque procédé que ce soit, sans autorisation expresse, est interdite et constituerait une contrefaçon sanctionnée par les articles L. 335. 2 et suivants du Code de la propriété

## 2.4. EQUIPEMENTS DEPARTEMENTS

### 2.4.1. TERRE BLANCHE GOLF

#### 2.4.1.1. CONTACT

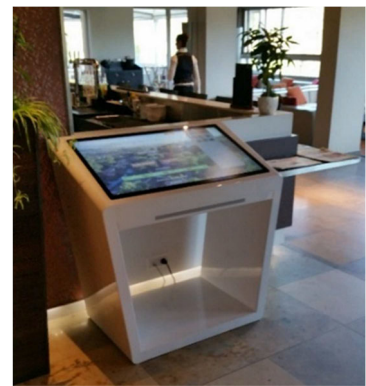
Directeur Département TBG : ☎ 04 94 39 36 95

Responsable des Opérations Golf : ☎ 04 94 39 36 22

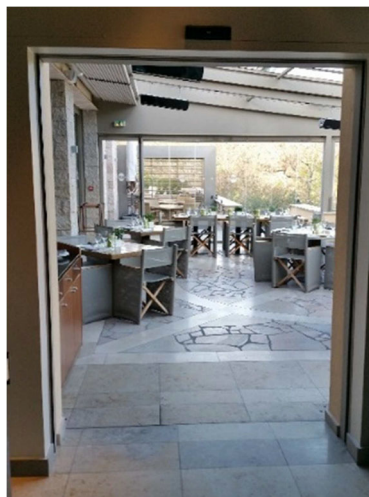
Guest Service Accueil Golf : ☎ 04 94 39 36 93

#### 2.4.1.2. CLUB HOUSE

### ACCUEIL CLIENTÈLE

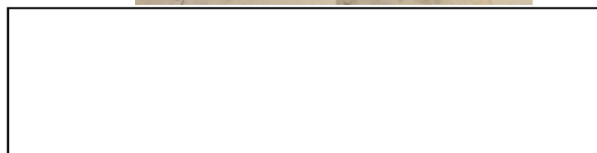
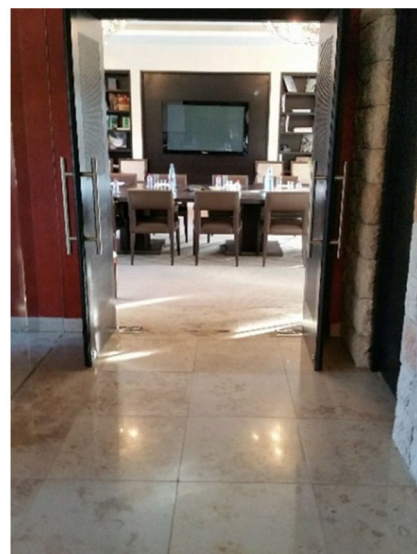
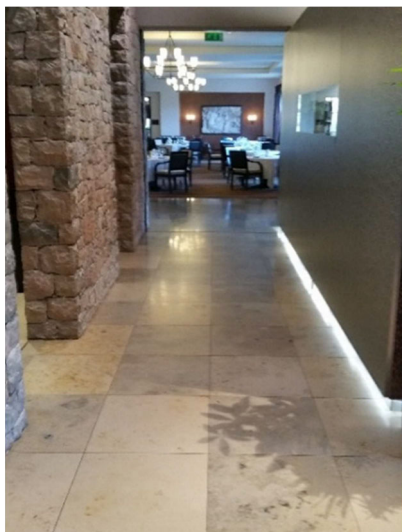


Porte automatique  
Accès terrasse Restaurant  
Les Caroubiers  
de Terre Blanche



Ce document est la stricte propriété de la société D&O Management.

Toute reproduction ou représentation totale ou partielle de ce document par quelque procédé que ce soit, sans autorisation expresse, est interdite et constituerait une contrefaçon sanctionnée par les articles L. 335. 2 et suivants du Code de la propriété



## CIRCULATION

## ASCENSEUR

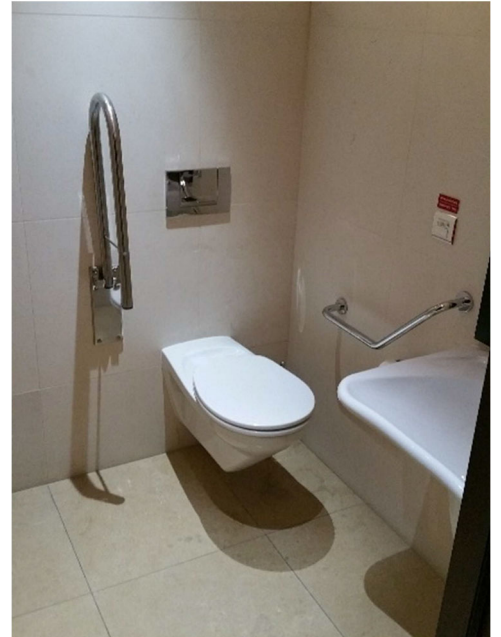
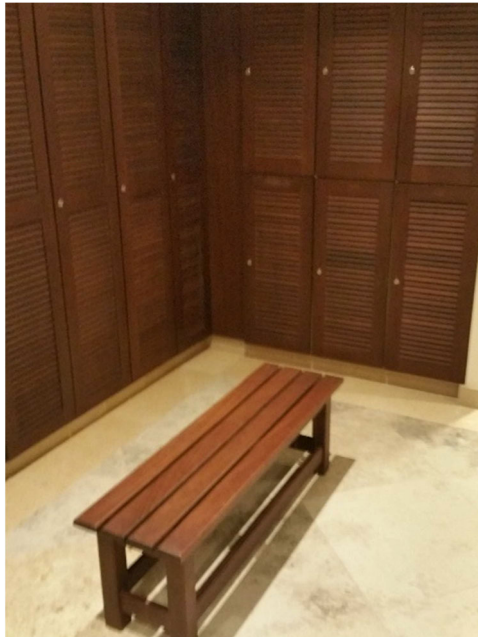
1 Ascenseur 8 pers. – 630 kg dessert les 3 niveaux du Club House

- Rez-de-Jardin : Proshop / vestiaires,
- Rez-de-Chaussée : Bar / Restaurant / Salle de réunion



Ce document est la stricte propriété de la société D&O Management.

Toute reproduction ou représentation totale ou partielle de ce document par quelque procédé que ce soit, sans autorisation expresse, est interdite et constituerait une contrefaçon sanctionnée par les articles L. 335. 2 et suivants du Code de la propriété



## VESTIAIRES GOLFEURS REZ-DE-JARDIN

Armoires vestiaires à 2 étages

Sanitaires pour personnes handicapées

### 2.4.1.3. PARKING ALIZE

6 Places de stationnement VL dédiées aux personnes à mobilité réduite à proximité de l'Albatros Golf Performance Center



Ce document est la stricte propriété de la société D&O Management.

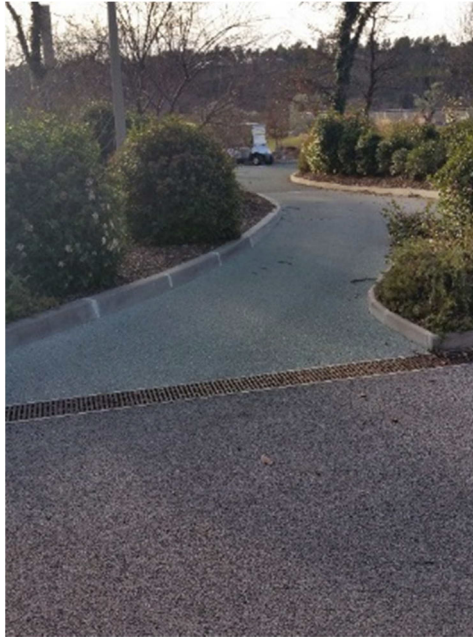
Toute reproduction ou représentation totale ou partielle de ce document par quelque procédé que ce soit, sans autorisation expresse, est interdite et constituerait une contrefaçon sanctionnée par les articles L. 225. 2 et suivants du Code de la propriété



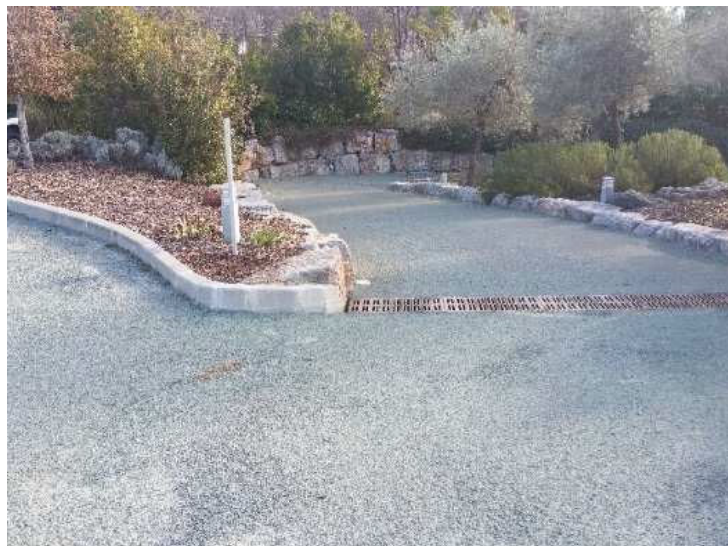
#### 2.4.1.4. ALBATROS GOLF PERFORMANCE CENTER

### ACCES AGPC

Voirie aménagée depuis le Parking Alizé jusqu'aux aires de jeu de l'Albatros Golf Performance Center



Voirie VL pour accès  
locaux et  
équipements en rez-



Ce document est la stricte propriété de la société D&O Management.

Toute reproduction ou représentation totale ou partielle de ce document par quelque procédé que ce soit, sans autorisation expresse, est interdite et constituerait une contrefaçon sanctionnée par les articles L. 335. 2 et suivants du Code de la propriété

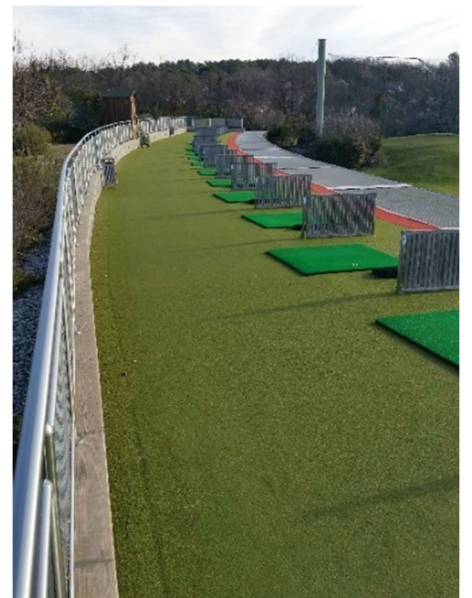
## PARKING PMR REZ-DE-CHAUSSEE

3 Places de parking pour golfettes PMR sont aménagées à proximité de l'accès à l'Albatros Golf Performance Center, Rez-de-Chaussée.



## ACCES PAS DE TIR ETAGE

Les postes de tir en étage sont accessibles par une voirie aménagée



Ce document est la stricte propriété de la société D&O Management.

Toute reproduction ou représentation totale ou partielle de ce document par quelque procédé que ce soit, sans autorisation expresse, est interdite et constituerait une contrefaçon sanctionnée par les articles L. 335. 2 et suivants du Code de la propriété

## PUTTING GREEN

Accès putting green aménagé avec bordure PMR - seuil de 2 cm.



## VESTIAIRES ET SANITAIRES



Etagères vestiaires à 2 niveaux  
Espace libre sous plan vasque  
pour fauteuil roulant



Sanitaires et douches pour  
personnes handicapées

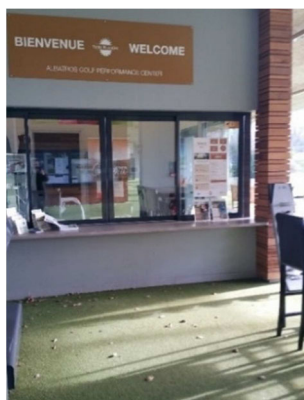


Ce document est la stricte propriété de la société D&O Management.

Toute reproduction ou représentation totale ou partielle de ce document par quelque procédé que ce soit, sans autorisation expresse, est interdite et constituerait une contrefaçon sanctionnée par les articles L. 225-2 et suivants du Code de la propriété

### 2.4.1.5. Prestations offertes

Le personnel est formé pour accueillir les personnes handicapées au niveau banque d'accueil en Rez-de-Chaussée.



Banque d'accueil

Borne d'accueil



Pas de tir accessible de plain-pied et circulation large



Accès Fitness / Proshop et locaux Partenaires sans dénivelé



Couloir large accès à niveau salle de réunion, club fitting et locaux Partenaires, éclairage par radar détecteur de présence



Ce document est la stricte propriété de la société D&O Management.

Toute reproduction ou représentation totale ou partielle de ce document par quelque procédé que ce soit, sans autorisation expresse, est interdite et constituerait une contrefaçon sanctionnée par les articles L. 335. 2 et suivants du Code de la propriété

## 2.4.2. TERRE BLANCHE HOTEL

### 2.4.2.1. CONTACT

Directeur Département TBH : ☎ 04 94 39 36 39

Chef Concierge &

Directeur Relations Clientèle : ☎ 04 94 39 37 45

Conciergerie : ☎ 04 94 39 37 45

Service Voiturier Bagagiste Chasseur : ☎ 04 94 39 36 03

### 2.4.2.2. EQUIPEMENT MIS A DISPOSITION

## PARKING TRAYAS



3 Places de parking pour véhicules légers PMR sont aménagées à proximité de l'accès **TERRE BLANCHE HOTEL**, Bâtiment Principal.

## PORTES PIÉTONNES COULISSANTES



Les terrasses des restaurants GAUDINA, FAVENTIA et le Patio Central du Bâtiment Principal sont équipées de portes d'accès à ouverture automatique par radar de détection de présence.

Ce document est la stricte propriété de la société D&O Management.

Toute reproduction ou représentation totale ou partielle de ce document par quelque procédé que ce soit, sans autorisation expresse, est interdite et constituerait une contrefaçon sanctionnée par les articles L. 335. 2 et suivants du Code de la propriété

## CONCIERGERIE

La Conciergerie, à proximité du Parvis d'accueil **TERRE BLANCHE HOTEL**, offre une vision panoramique sur le Parvis, le Lobby et le restaurant **Gaudina**.

Cette implantation stratégique facilite le travail de l'équipe Conciergerie qui peut, à tout moment, venir en aide aux arrivants et mobiliser les services compétents.



Ce document est la stricte propriété de la société D&O Management.

Toute reproduction ou représentation totale ou partielle de ce document par quelque procédé que ce soit, sans autorisation expresse, est interdite et constituerait une contrefaçon sanctionnée par les articles L. 225. 2 et suivants du Code de la propriété

## RECEPTION

La banque de réception est complétée, en face de celle-ci, d'un salon permettant l'accueil de la clientèle handicapée dans des conditions adaptées au handicap.

Le check-in et le check-out sont également proposés en suite pour faciliter les démarches administratives.



Circulations larges et de plain-pied

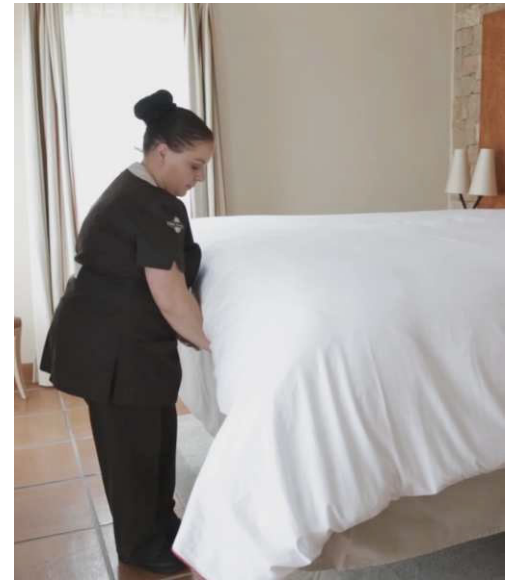
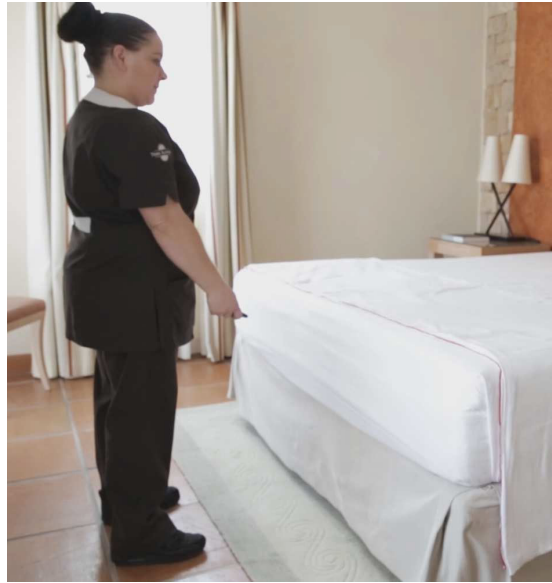
## SANITAIRES



Sanitaires pour personnes handicapées au niveau du Lobby et couloir

Ce document est la stricte propriété de la société D&O Management.

Toute reproduction ou représentation totale ou partielle de ce document par quelque procédé que ce soit, sans autorisation expresse, est interdite et constituerait une contrefaçon sanctionnée par les articles L. 225. 2 et suivants du Code de la propriété

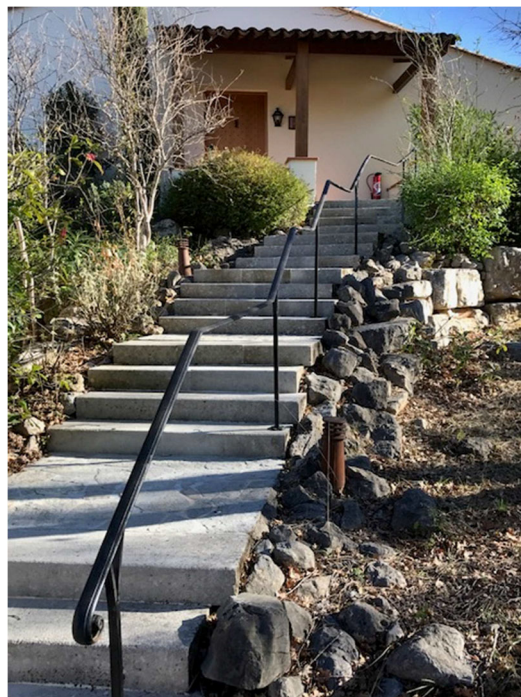


## LEVE-LIT

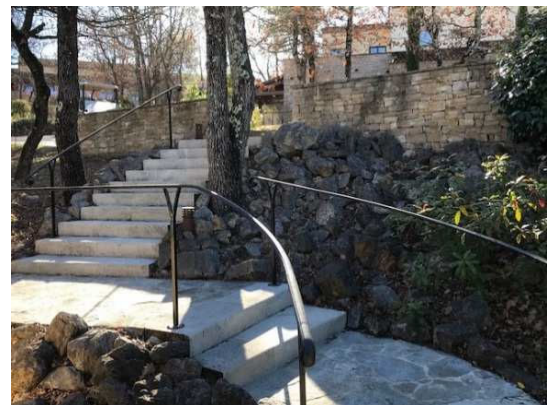
Position basse

Position haute

## ACCES SUITES ET VILLAS



Main courante sur  
escalier et palier de repos  
accès suites et villas



Ce document est la stricte propriété de la société D&O Management.

Toute reproduction ou représentation totale ou partielle de ce document par quelque procédé que ce soit, sans autorisation expresse, est interdite et constituerait une contrefaçon sanctionnée par les articles L. 225-2 et suivants du Code de la propriété



## SUITES AMENAGEES PMR

Les suites 1115, 1815, 2405 et 3905 sont accessibles de plain-pied.



Suite N° 1115,  
Chemin des Lavandes



Suite N° 1815,  
Allée de Provence



Ce document est la stricte propriété de la société D&O Management.

Toute reproduction ou représentation totale ou partielle de ce document par quelque procédé que ce soit, sans autorisation expresse, est interdite et constituerait une contrefaçon sanctionnée par les articles L. 225-2 et suivants du Code de la propriété



Suite N° 2405,  
Chemin des Oliviers

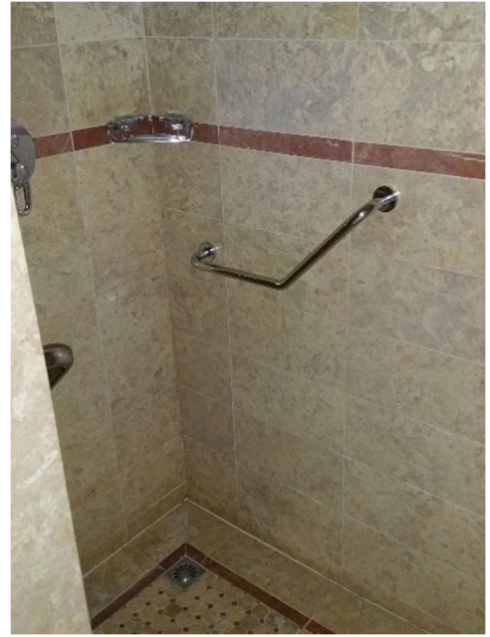
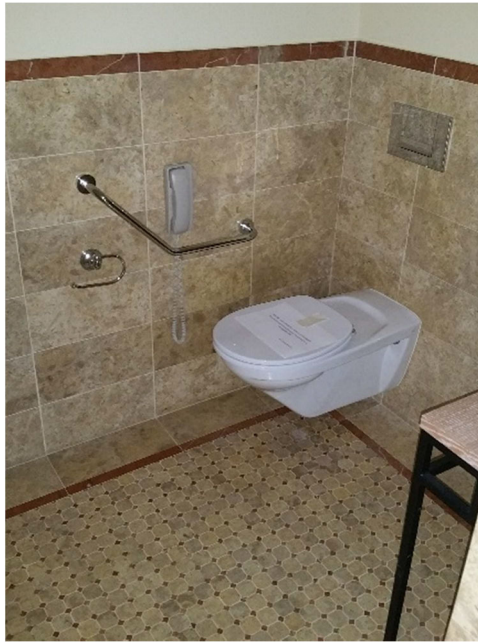


Suite N° 3905,  
Chemin des Pins



Ce document est la stricte propriété de la société D&O Management.

Toute reproduction ou représentation totale ou partielle de ce document par quelque procédé que ce soit, sans autorisation expresse, est interdite et constituerait une contrefaçon sanctionnée par les articles L. 335.2 et suivants du Code de la propriété

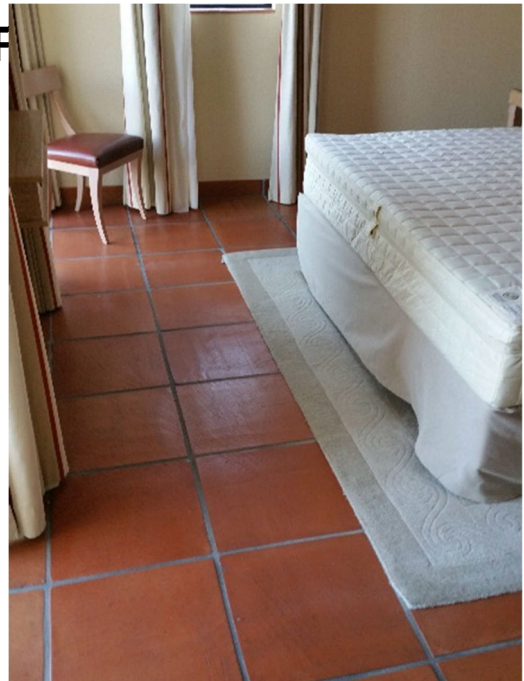


Sanitaires et salle de  
douche aménagés PMR

## AMENAGEMENTS SUITES ET VILLAS

Rampe passe-rouleau  
antidérapante pour  
accès terrasse privative  
suite

**ACCES TERRASSE**





Lit accessible sur 3 côtés

## SALONS TOURRETTES, FAYENCE CALLIAN, MONTAUROUX

Rampe accès Salons Terrasse  
Fayence et restaurants  
Tousco Grill / Tousco Enfants

Accès Salons  
2 unités de  
passage



## PISCINE PRINCIPALE



Cabanas  
accessibles PMR



Lève-personne





Cheminement accès piscine enfants

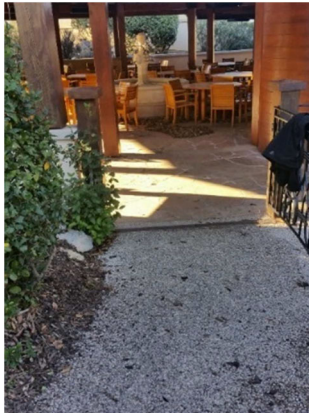


## PISCINE ENFANTS

## RESTAURANTS

## TOUSCO GRILL ET TOUSCO ENFANTS

Rampe accès  
Tousco Grill et  
Piscine Principale



Sanitaires pour  
personnes  
handicapées



### 2.4.2.3. ROYAUME DES ENFANTS



Accès

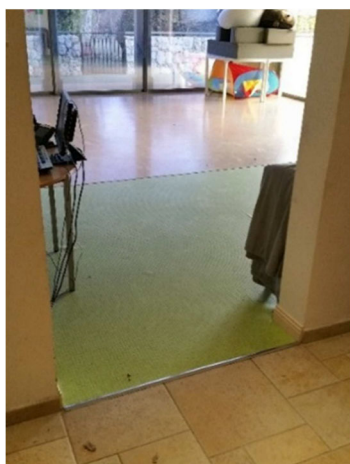


Accès plage  
piscine



Sanitaires adaptés  
enfants

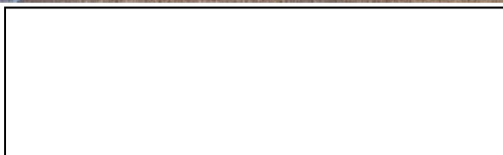




Accès salle de jeux  
2 unités de passage



Accès cour couverte  
2 unités de passage



Lève-personne

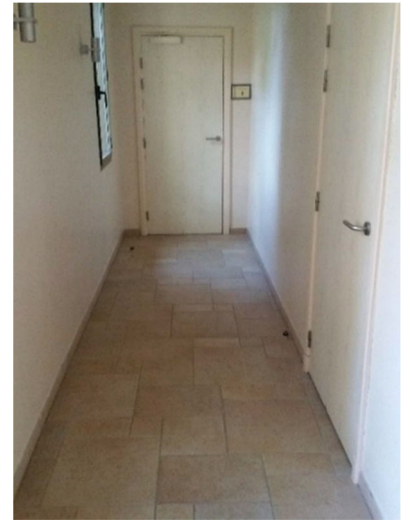


## ACADEMIE DE TENNIS



Cheminement  
accès  
Académie de

Circulation large



Armoires vestiaires  
2 niveaux



Sanitaires pour  
personnes  
handicapées



## 2.4.3. TERRE BLANCHE SPA

### 2.4.3.1. CONTACT

Directeur TBSpa : ☎ 04 94 39 36 39

Responsable TBSpa : ☎ 04 94 39 36 35

### 2.4.3.2. EQUIPEMENT MIS A DISPOSITION

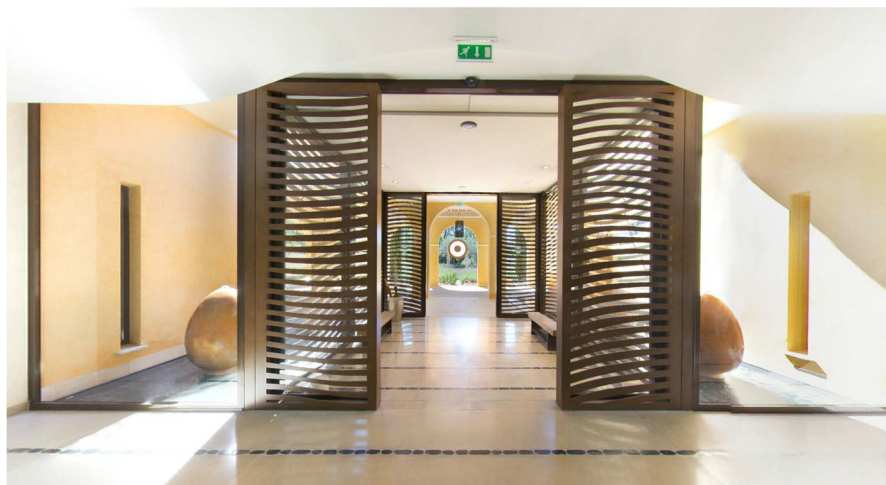
## PARKING PMR

3 Places de parking pour véhicules légers PMR sont aménagées à proximité de l'accès **TERRE BLANCHE SPA**.



## PORTE PIETONNE COULISSANTE

Le hall d'entrée **TERRE BLANCHE SPA** est équipé d'une porte piétonne coulissante à ouverture automatique par radar de



## ACCUEIL

La banque d'accueil est équipée d'une tablette à niveau



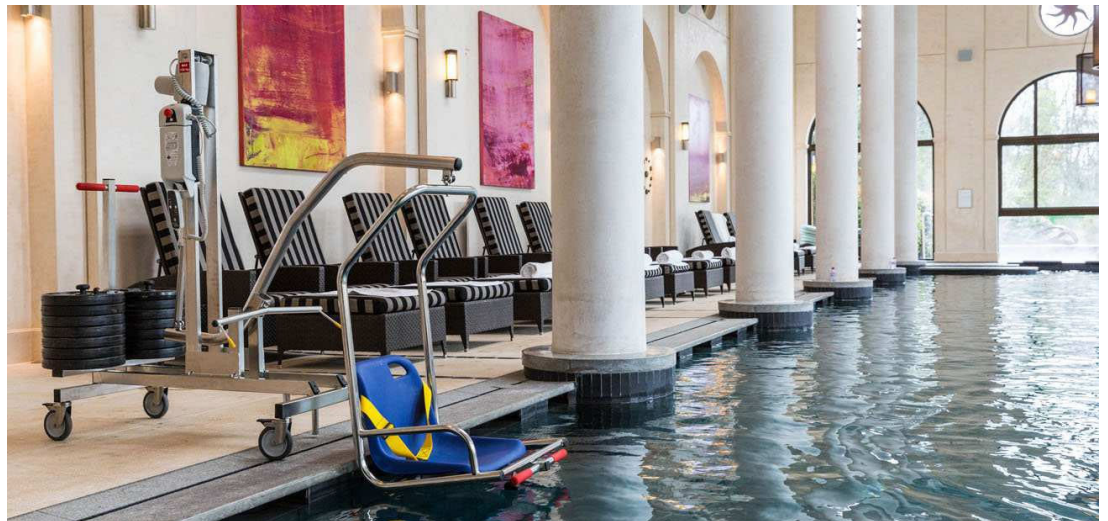
## ASCENSEURS

Ascenseur 8 pers.– 630 kg dessert Rez-de-Chaussée et 1<sup>er</sup> étage (salles soin, manucure, pédicure, relaxation, vestiaires F / H).





## SANITAIRES ACCUEIL



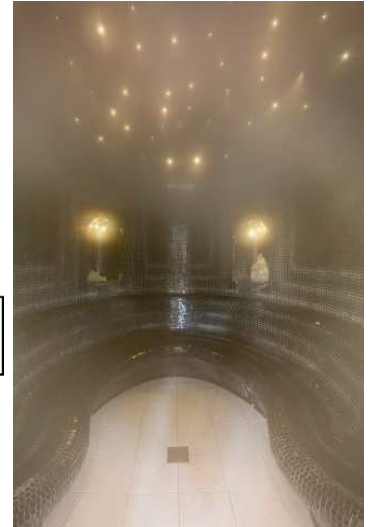
## LEVE-PERSONNE

## FAUTEUIL ROULANT ZERO METAL

Pour l'accessibilité des douches sensorielles et hammams de l'espace détente et zone de bien-être de l'établissement est mis à disposition de la clientèle à mobilité réduite un fauteuil roulant zéro métal.

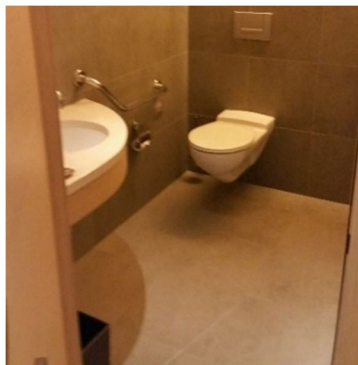


Hammam



## VESTIAIRES ET SANITAIRES

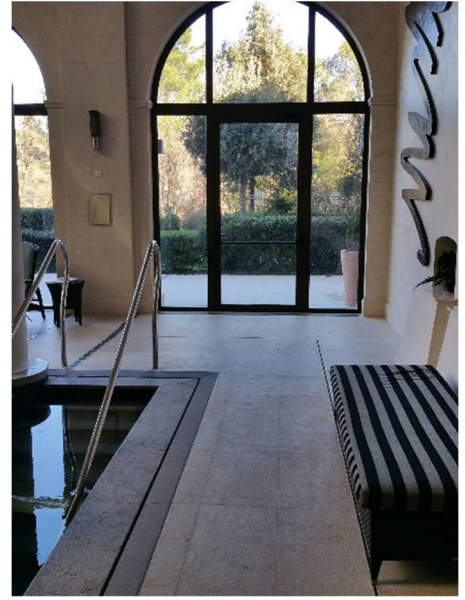
Vestiaires équipés de casiers, vasques, cabines de change, toilettes et douches nominatives.



Vestiaires à 2 niveaux  
Sanitaires RDC et étage

## ACCES BASSIN DE NAGE INTERIEUR

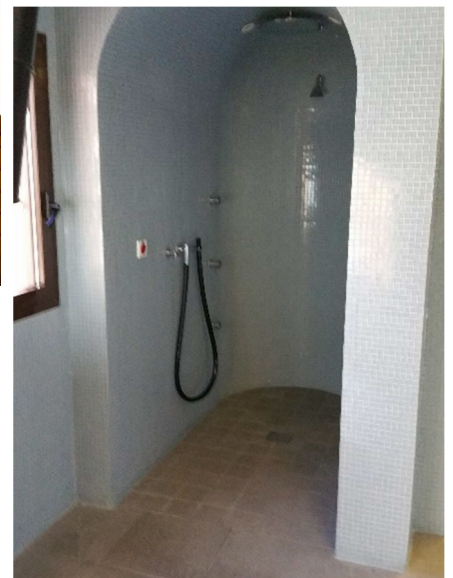
Dimension de 7m sur 20m avec plage piscine et transats



Accès pédiluve espace piscine

## ESPACE BIEN-ETRE

Sauna, Laconium, Hammam, douches et fontaine à glace





### **2.4.3.3. NIVEAU D'ACCESSIBILITE PRESTATIONS**

Les prestations proposées par **TERRE BLANCHE SPA** sont toutes accessibles aux personnes handicapées, quel que soit leur handicap.

Un accompagnement est proposé pour certaines activités telles que le Sauna.

Un éducateur sportif est présent, sur les plages horaires d'ouverture, afin de faciliter le parcours client et aider à l'accès bassin au moyen d'un lève-personne.





## **2.5. DEROGATIONS ET MESURES COMPENSATOIRES**

### **2.5.1. TERRE BLANCHE GOLF**

#### **REFUGES ET PARCOURS DE GOLF**

Une **dérogation N° 3** concernant l'accès aux refuges (sanitaires) et les pentes sur les parcours de golf (supérieures à 6%) a été validée par la Sous-Commission Départementale d'Accessibilité aux Personnes Handicapées eu égard aux mesures compensatoires proposées, à savoir la mise à disposition d'un matériel adapté aux personnes en fauteuil roulant adapté à la pratique du golf.

Dérogation N° 3 TBG Pentes sur parcours de golf  
Consultable sur le D.U.

**Voir annexe au CERFA Ad'AP, page 7 sur 12**

**<http://du-domanagement.com>**

**Chapitre 8 Audits - Rapports**

**Dossier 8.0.3.4 Procédure AD.AP / Dérogation**

#### **ESCALIER PRINCIPAL REZ-DE-JARDIN / REZ-DE-CHAUSSEE**

##### **CLUB HOUSE**

Une **dérogation N° 4** concernant l'escalier principal rez-de-jardin / rez-de-chaussée du Club House est validée par la Sous-Commission Départementale d'Accessibilité aux Personnes Handicapées eu égard à la présence d'un ascenseur desservant le rez-de-jardin, le rez-de-chaussée et le 1<sup>er</sup> étage.

La dérogation porte sur la hauteur de la première marche de l'escalier principal qui est supérieure à 16 cm.

Dérogation N° 4 TBG Cheminement intérieur vertical Consultable sur le D.U.

**Voir annexe au CERFA Ad'AP, page 7 sur 12**

**<http://du-domanagement.com>**

**Chapitre 8 Audits – Rapports**

**Dossier 8.0.3.4 Procédure AD.AP / Dérogation**



## 2.5.2. TERRE BLANCHE HOTEL

### **CHEMINEMENT EXTERIEUR CARACTERISTIQUES ACCES BATIMENT PRINCIPAL, PISCINE PRINCIPALE, TOUSCO GRILL**

Une **dérogation N° 1** portant sur les cheminements dont certains ont une pente supérieure à 6% est validée par la Sous-Commission Départementale d'Accessibilité aux Personnes Handicapées eu égard à l'accompagnement des personnes handicapées par une golfette PMR depuis le Service Voiturier Bagagiste Chasseur, une Conciergerie disponible 24 H/24 accompagnée d'un service de navette en chambre.

#### **Dérogation N° 1 TBH Cheminements extérieurs Caractéristiques accès Bâtiment Principal, Piscine Principale, Tousco Grill**

Consultable sur le D.U.

Voir annexe au CERFA Ad'AP, page 6 sur 12

<http://du-domanagement.com>

Chapitre 8 Audits – Rapports

Dossier 8.0.3.4 Procédure AD.AP / Dérogation

### **CHEMINEMENT EXTERIEURS ET INTERIEURS CARACTERISTIQUES ACCES BATIMENT ROYAUME DES ENFANTS**

Une **dérogation N° 2** portant sur les portes d'une largeur inférieure à 77 cm compte tenu de la présence des dispositifs anti-pince-doigts est validée par la Sous-Commission Départementale d'Accessibilité aux Personnes Handicapées eu égard à l'accompagnement systématique des enfants par un adulte.



**Dérogation N° 2 TBH Cheminements extérieurs et intérieurs  
Caractéristiques accès bâtiment Royaume des Enfants**

Consultable sur le D.U.

Voir annexe au CERFA Ad'AP, page 6 sur 12

<http://du-domanagement.com>

Chapitre 8 Audits – Rapports

Dossier 8.0.3.4 Procédure AD.AP / Dérogation

**CHEMINEMENT INTERIEUR EQUIPEMENT SUITES**

Une **dérogation N° 5** portant sur la hauteur des poignées des fenêtres non comprise entre 0,90 et 1,30 m est validée par la Sous-Commission Départementale d'Accessibilité aux Personnes Handicapées eu égard à l'aide à la personne proposée par le **Service Voiturier Bagagiste Chasseur** et la **Conciergerie** avec une disponibilité 24 H/24.

**Dérogation N° 5 TBH Cheminement intérieur équipement suites**

Consultable sur le D.U.

Voir annexe au CERFA Ad'AP, page 7 sur 12

<http://du-domanagement.com>

Chapitre 8 Audits – Rapports

Dossier 8.0.3.4 Procédure AD.AP / Dérogation

**CHEMINEMENT EXTERIEUR CARACTERISTIQUES  
ACCES BATIMENT PISCINE PRINCIPALE JACUZZI**

Une **dérogation N° 6** portant sur les cheminements impraticables par un fauteuil roulant pour l'accès au jacuzzi est validée par la Sous-Commission Départementale d'Accessibilité aux Personnes Handicapées eu égard à l'aide à la personne proposée par les équipes du Service Piscine.



**Dérogation N° 6 TBH Cheminement extérieur Caractéristiques  
accès Bâtiment Piscine Principale Jacuzzi**

Consultable sur le D.U.

**Voir annexe au CERFA Ad'AP, page 7 sur 12**

**<http://du-domanagement.com>**

**Chapitre 8 Audits – Rapports**

**Dossier 8.0.3.4 Procédure AD.AP / Dérogation**



### 2.5.3. TERRE BLANCHE SPA

#### CHEMINEMENT EXTERIEUR CARACTERISTIQUES ACCES

##### TERRE BLANCHE SPA

Une **dérogation N° 1** portant sur les cheminements dont certains ont une pente supérieure à 6% est validée par la Sous-Commission Départementale d'Accessibilité aux Personnes Handicapées eu égard à l'accompagnement des personnes handicapées par une golfette PMR depuis le Service Voiturier Bagagiste Chasseur, une Conciergerie disponible 24 H/24 accompagnée d'un service de navette.

**Dérogation N° 1 TBSPA Cheminement extérieur  
Caractéristiques accès Terre Blanche Spa**

Consultable sur le D.U.

Voir annexe au CERFA Ad'AP, page 6 sur 12

<http://du-domanagement.com>

Chapitre 8 Audits – Rapports

Dossier 8.0.3.4 Procédure AD.AP / Dérogation

## 2.6. MAINTENANCE EQUIPEMENTS

Les équipements gérés par les différents Départements sont entretenus par des sociétés spécialisées dans le cadre de contrats annuels d'entretien.

### 2.6.1. ASCENSEURS ET MONTE-HANDICAPE

**Prestataire** : ILEX Ascenseur – 94 Av. de Verdun - 83600 Fréjus

Contrat entretien et maintenance ascenseurs D&O Management / ILEX

### 2.6.2. PORTES AUTOMATIQUES

**Prestataire** : ILEX Ascenseur – 94 Av. de Verdun - 83600 Fréjus

Contrat entretien et maintenance ascenseurs D&O Management / ILEX

### 2.6.3. GOLFETTES

Les golfettes, propriété D&O Management, sont entretenues par TBG, UT03 Pôle Maintenance Parcours de Golf, SUT02 Atelier Mécanique.



## **2.7. VERIFICATION ANNUELLE**

Les équipements gérés par les différents Départements sont suivis annuellement par un bureau de contrôle qui en vérifie le bon fonctionnement et leur conformité avec la réglementation en vigueur.

### **2.7.1. ASCENSEURS ET MONTE-HANDICAPE**

Bureau de Contrôle :

APAVE SUD EUROPE – Antenne de Puget sur Argens  
Espace Vernèdes N°2 – ZAC les Vernèdes  
83480 Puget sur Argens

### **2.7.2. PORTES AUTOMATIQUES**

Bureau de Contrôle :

APAVE SUD EUROPE – Antenne de Puget sur Argens  
Espace Vernèdes N°2 – ZAC les Vernèdes  
83480 Puget sur Argens



## 3. FORMATION DU PERSONNEL

### 3.1. MODULES DE FORMATION

Le personnel des Départements ou Directions en contact avec le public bénéficie d'une formation interne de sensibilisation à l'accueil et l'accompagnement des personnes en situation de handicap définissant les moyens de :

- **Accueillir** une personne en situation de handicap ;
- **Mettre en œuvre** les bonnes attitudes pour prendre en charge les personnes en situation de handicap ;
- **Utiliser** les Modes Opératoires et équipements adaptés au type de handicap.

Les sessions se déroulent annuellement sur la base du module de formation **SENSIBILISATION A L'ACCUEIL ET L'ACCOMPAGNEMENT DES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP**

Dossier disponible sur le D.U.

<http://du-domanagement.com>

Chapitre 2 Formation Professionnelle

Dossier 2.1.1 Les Modules de Formation

Dossier 2.0.1.1 Modules Formation Internes

Les personnels bénéficiaires de la formation sont référencés dans le document intitulé **PERSONNEL FORME A L'ACCUEIL ET L'ACCOMPAGNEMENT DES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP**.

Listing à jour disponible sur le D.U.

<http://du-domanagement.com>

Chapitre 2 Formation Professionnelle

Dossier 2.0.1.1 Modules Formation

Internes



## 3.2. ATTITUDE SELON DEFICIENCE

### 3.2.1. MAL-MARCHANT OU EN FAUTEUIL

#### 3.2.1.1. SYMPTOME

La déficience de motricité fait perdre à la personne tout ou partie de la capacité de mouvement pouvant s'accompagner de trouble de communication, de difficultés à contrôler les mouvements ou une difficulté pour s'exprimer.

Les capacités intellectuelles ne sont pas altérées.

Un handicapé moteur est en fauteuil roulant, mais peut également se déplacer avec un déambulateur ou une canne.

Les personnes âgées peuvent présenter ce type de déficience.

Le handicap moteur n'entraîne pas de changement d'attitude, mais engendre de nombreux changements structurels.

#### 3.2.1.2. GESTES ET ATTITUDES

- **Se placer** à la hauteur du client, ne pas rester derrière un meuble haut pour lui parler.
- **Proposer** son aide sans l'imposer
- **Choisir** un cheminement accessible pour orienter une personne en situation de handicap physique vers une direction.
- **Annoncer** les manœuvres et **éviter** les mouvements brusques en aidant une personne en fauteuil roulant.
- **Eviter** les obstacles dans les cheminements,
- **Proscrire** les marches.
- **Prendre en charge** sacs et bagages.
- **Renseigner** de manière précise les personnes sur l'accessibilité des services proposés au moment de la réservation et à l'accueil.





## 3.2.2. MALVOYANT

### 3.2.2.1. SYMPTOME

Une personne malvoyante a une vue faible ou nulle (cécité totale).

Une vue faible permet de distinguer l'environnement, les contrastes, mais avec des perceptions différentes en fonction du type de vision (de près, de loin) et de l'ambiance lumineuse (de jour, de nuit) et du niveau d'éclairage des locaux.

### 3.2.2.2. GESTES ET ATTITUDES

A l'accueil :

- **Se présenter** au client déficient visuel
- **Expliquer** que l'on est là pour l'aider.
- **Ne jamais prendre** le bras d'une personne déficiente visuelle par surprise.

Si le client vous demande de le guider,

- **donnez-lui** le bras,
- **mettez-vous** toujours en avant de manière à ce qu'il sente tous vos mouvements.
- **Utiliser** les repères « *droite, gauche, devant* »
- **Eviter** les indications telles que « *ici, là, là-bas* ».
- **S'adresser** à la personne malvoyante et non pas à son accompagnateur, si elle est accompagnée.
- **Accompagner** les personnes à leur Suite, leur table et à tous les services offerts par **TERRE BLANCHE** pour que celles-ci puissent facilement se repérer et de déplacer une fois seules. Il est important de leur indiquer les possibles difficultés (par exemple les installations de la salle de bain).

- **Avoir** des explications claires et précises pour faciliter le guidage et le repérage des personnes.  
Attention notamment aux obstacles (en hauteur, au sol) qui ne seraient pas perçus par leur canne.
- **S'assurer** d'un éclairage non éblouissant, mais permettant une clarté suffisante pour les personnes ayant une cécité partielle.
- **Vérifier** la clarté de la signalétique de l'établissement :
  - **Caractères** facilement lisibles
  - **Contrastes** sur les panneaux d'affichage.

Entretien suites et villas :

- **Veiller** à ne pas déplacer les affaires de la personne et bouleverser ses repères.

Au restaurant :

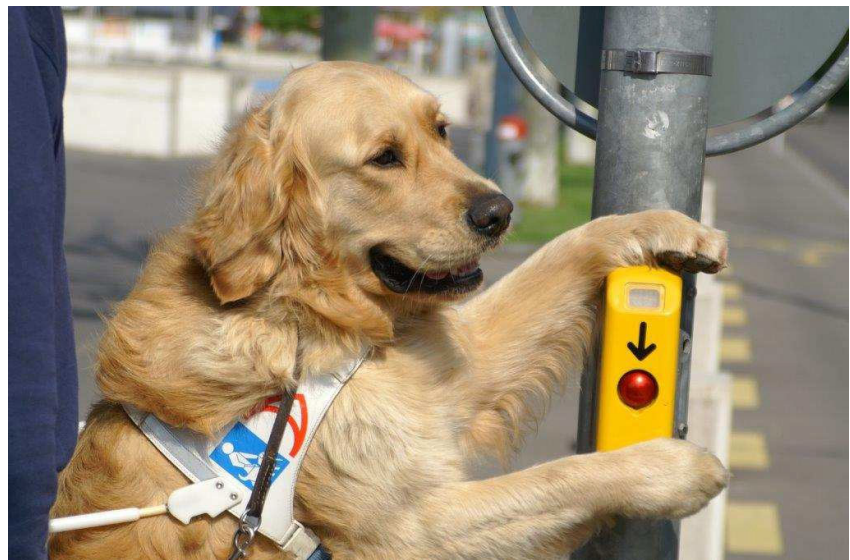
- **Proposer** le choix des menus à l'oral.

LES CHIENS GUIDES D'AVEUGLE ET CHIENS D'ASSISTANCE SONT AUTORISES SUR LE RESORT



LES CHIENS  
GUIDES  
D'AVEUGLES

Fédération Française des Associations  
de Chiens guides d'aveugles





### 3.2.3. MALENTENDANT

#### 3.2.3.1. SYMPTOME

Le handicap auditif peut être soit total, c'est-à-dire les personnes sourdes, soit partiel, c'est-à-dire les personnes malentendantes équipées de prothèse auditive.

Les personnes ayant un handicap auditif compensent souvent par la vue.

#### 3.2.3.2. GESTES ET ATTITUDES

- **S'assurer** d'un éclairage non éblouissant, mais permettant une clarté suffisante.
- **Parler** face à la personne, en articulant pour faciliter la compréhension. Faire des phrases courtes et s'assurer que la personne a compris ;
- **Communiquer** par écrit si nécessaire (information à transmettre, questions...)
- **Procure** toutes les informations nécessaires (plans, services disponibles...)

Au restaurant :

- **Installer** prioritairement les personnes à une table ronde pour faciliter la communication.

### 3.2.4. DEFICIENCE COGNITIVE

#### 3.2.4.1. SYMPTOME

Une déficience cognitive génère un trouble de la compréhension et de la communication à des degrés divers impactant l'autonomie de la personne handicapée.

#### 3.2.4.2. GESTES ET ATTITUDES

- **Rester** naturel, regarder naturellement la personne et utiliser un ton chaleureux.
- **Attirer** l'attention du client et attendre qu'il soit concentré avant de commencer le dialogue.
- **S'adresser** au client directement.



- **Avoir** des explications claires, simples et concrètes. Eviter les détails.
- **Parler** distinctement et sur un ton adapté (ne pas hausser le ton).
- **Prendre** le temps d'écouter et de comprendre sans manifester d'impatience.
- **Proposer** son aide sans l'imposer, ne pas faire à la place du client.  
Attention !

**Langage simple ne signifie pas langage infantile ou simpliste.**

### **3.2.5. DEFICIENCE PSYCHIQUE**

#### **3.2.5.1. SYMPTOME**

Le handicap psychique est la conséquence d'une maladie qui se manifeste par des troubles psychiques graves et n'implique généralement pas de déficience intellectuelle. Il s'agit souvent d'un handicap invisible qui se traduit par une altération de la pensée, de l'humeur. Il est très fréquent et se trouve au 2<sup>ème</sup> rang des maladies les plus répandues sur la planète.

#### **3.2.5.2. GESTES ET ATTITUDES**

La capacité de la personne à s'adapter à la vie quotidienne en milieu ordinaire pouvant être fortement atteinte, l'accueil repose donc principalement sur le contact relationnel.

- **Etre** attentif et à l'écoute est la règle d'or ;
- **Eviter** les situations de tension ;
- **Faciliter** l'accueil grâce à des informations claires, des signalétiques précises et sans ambiguïté et un temps d'attente réduit.



### **3.3. SESSIONS DE FORMATION**

L'agenda de formation est disponible sur le D.U.

**<http://du-domanagement.com>**

**Chapitre 2 Formation professionnelle  
Dossier 2.1.2 Modules Formations Internes,  
2.0.2.1 Les Modules Formation  
Accueil Accompagnement HCP**

### **3.4. PERSONNEL FORME**

Le référencement du personnel formé est disponible sur le D.U.

**<http://du-domanagement.com>**

**Chapitre 2 Formation professionnelle  
Dossier 2.1.2 Modules Formations Internes,  
2.0.2.1 Les Modules Formation  
Accueil Accompagnement HCP – Personnel formé**



## 4. PROGRAMME DE MISE EN ACCESSIBILITE

### 4.1. PREAMBULE

En application de la loi n° 2005-102 du 11.01.2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées, les Etablissements Recevant du Public doivent être accessibles aux personnes handicapées le 01.01.2015.

Cette échéance ne pouvant être respectée, l'alternative est la mise en place d'un **Agenda d'Accessibilité Programmée**.

Cet agenda est un engagement de procéder aux travaux de mise en accessibilité avec une programmation des travaux et de financement sur 9 ans.

L'**Agenda d'Adaptation Programmée** (Ad'AP) D&O Management a été réalisé en 2015 avec l'aide du bureau de contrôle APAVE à l'issue d'un audit de nos équipements.

Les rapports diagnostics, avec programme de mise à niveau des équipements dans un délai de 9 ans, sont le fil conducteur de l'amélioration permanente de nos installations techniques au service de l'humain.

L'arrêté préfectoral d'approbation de l'**Agenda d'Accessibilité Programmée** DDTM/SHRU N° Acc 2015-752 du 28.01.2016 valide notre stratégie de mise en accessibilité et le programme de travaux.

### 4.2. STRATEGIE

Notre stratégie de mise en accessibilité, dans le choix et la planification des actions, prend en compte l'activité saisonnière de nos Départements pour réaliser les travaux pendant les périodes de fermeture des établissements (principalement décembre à février) et nos priorités sont :

- **1<sup>ère</sup> période triennale**

Traiter en priorité les travaux permettant la mise en conformité des escaliers intérieurs et extérieurs et des cheminements intérieurs et extérieurs des bâtiments.

- **2<sup>ème</sup> période triennale**

Les travaux permettant aux personnes handicapées l'utilisation optimum de nos points d'accueil, des locaux et des équipements sanitaires.



### ▪ **3ème période triennale**

Les travaux permettant aux personnes handicapées d'utiliser les ascenseurs, les salles de bain, les douches, les cabines de déshabillage et les équipements disposés sur les cheminements intérieurs et extérieurs.

## **4.3. HIERARCHISATION**

Les préconisations de mise en conformité sont évaluées en fonction de la difficulté de réalisation. Cette difficulté est définie en tenant compte des critères suivants :

- Fonctionnelle (conséquence sur le fonctionnement de l'établissement)
- Organisationnelle (délais administratifs, perte d'exploitation, etc...)
- Réglementaires (sécurité incendie, etc...)
- Technique (solidité, installations techniques, etc...)

Ces critères permettent de segmenter plus précisément les actions qui seraient à programmer telles quelles, de celles qui mériteraient une mesure d'adaptation ou encore celles pour lesquelles une demande de dérogation pourrait se justifier.

## **4.4. REFERENCES REGLEMENTAIRES**

Loi n° 2005-102 du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées.

Articles R 111-19-7 à R 111-19-12 du Code de la Construction et de l'Habitation (CCH) relatifs aux dispositions applicables aux établissements recevant du public, situés dans un cadre bâti existant et aux installations ouvertes au public existantes.

Arrêté du 8 décembre 2014 fixant les dispositions prises pour l'application des articles R 111-19-7 et R 111-19-11 du CCH et de l'article 14 du décret n° 2006-555 relatives à l'accessibilité pour les personnes handicapées des établissements recevant du public, situés dans un cadre bâti existant et des installations existantes ouvertes au public.



## **4.5. CLASSEMENT EQUIPEMENT**

### **4.5.1. TERRE BLANCHE GOLF**

**Club House** : 2<sup>ème</sup> catégorie, type M et N  
Refuges avec sanitaires

**sur parcours de golf** : Type PA

### **4.5.2. TERRE BLANCHE HOTEL**

**Parking Trayas** : classé PS

**Suites et villas** : 5<sup>ème</sup> catégorie, type O

**Royaume des Enfants** : 5<sup>ème</sup> catégorie, type R

**Bâtiment Principal, Piscine  
Principale et Tousco Grill** : 1<sup>ère</sup> catégorie, type N, L et PA

**Tennis Académie** : 5<sup>ème</sup> catégorie, type X

### **4.5.3. TERRE BLANCHE SPA**

**TBSPA** : 5<sup>ème</sup> catégorie type X, U, M et N

## **4.6. AGENDA D'ACCESSIBILITE PROGRAMMEE**

Un calendrier prévisionnel de mise en accessibilité, validé par la Sous-Commission Départementale d'Accessibilité aux Personnes Handicapées, définit, année par année, les dispositions à mettre en œuvre de 2016 à 2025.

Cet agenda du 18.08.2015 est disponible sur le DU (annexe au Cerfa Ad'AP).





## 4.7. PROGRAMME REALISE

### 4.7.1. TERRE BLANCHE GOLF

#### 4.7.1.1. CLUB HOUSE

- **Porte principal (RDC)**  
Ref. Rapport Diagnostic n° 1 Club House (p. 9/36)
  - Mise en place de logos sur parois vitrées.
- **Baies vitrées restaurant Les Caroubiers de Terre Blanche**  
Ref. Rapport Diagnostic n° 1 Club House (p. 11/36)
  - Mise en place de logos sur parois vitrées
- **Accès Proshop**  
Ref. Rapport Diagnostic n° 1 Club House (p. 13/36)
  - Mise en place de logos sur parois vitrées.
- **Escalier les Caroubiers**  
Ref. Rapport Diagnostic N° 1 Club House (p. 15/36)
  - Mise en place de
    - bande d'éveil contrastée
    - main courante adaptée
  - Contraste des
    - 1<sup>ère</sup> et dernière marches
    - nez de marche
- **Accueil Proshop**  
Ref. Rapport Diagnostic N° 1 Club House (p. 17-19/36)
  - Accessibilité banque d'accueil aux Personnes à Mobilité Réduite
- **Bureau Entrée**  
Ref. Rapport Diagnostic N° 1 Club House (p. 23/36)
  - Mise en place de logos sur parois vitrées



- **Accueil Club House**

Ref : Rapport Diagnostic N°1 Club House (p. 27/36)

- Mise en place signal
  - sonore ouverture portes
  - vocal indiquant position cabine

- **Sanitaires publics Les Caroubiers de Terre Blanche**

Ref : Rapport Diagnostic N°1 Club House (p. 29/36)

- Modification lavabo pour respect accessibilité sous lavabo et plan de travail à hauteur
- Déplacement des accessoires pour accessibilité

- **Sanitaires Proshop**

Ref : Rapport Diagnostic N°1 Club House (p. 31/36)

- Déplacement des accessoires pour accessibilité
- Déplacement WC pour hauteur battant entre 0.45 m et 0.50 m du sol

## **4.7.2. TERRE BLANCHE HOTEL**

### **4.7.2.1. CENTRE D'ACTIVITE TENNIS**

- **Parois vitrées dans hall d'accueil**

Ref. Rapport Diagnostic N°4 Centre Activité Tennis (p. 13/20)

- Mise en place d'un logo transparent.

- **Sanitaires publics H/F**

Ref. Rapport Diagnostic N°4 Centre Activité Tennis (p. 15/20)

- Modification meuble sous vasque pour respect accessibilité sous meuble et plan de travail à hauteur



#### **4.7.2.2. KIDS CLUB**

- **Avaloirs sur le cheminement extérieur**

Ref. Rapport Diagnostic N° 5 Kids Club (p. 8/17)

- Mise en place d'un élément ne comprenant pas de trou ou de pente de plus de 2 cm.

- **Parois vitrées**

Ref. Rapport Diagnostic N°5 Kids Club (p. 16/17)

- Mise en place de logos sur parois vitrées.

#### **4.7.2.3. PARKING TRAYAS**

Ref. Rapport Diagnostic N°3 Parking Trayas (p. 8/9)

- 3 places de stationnement réservées aux Personnes à Mobilité Réduite signalées par un panneau vertical

#### **4.7.2.4. BATIMENT PRINCIPAL**

- **Parois vitrées fixes**

Ref. Rapport Diagnostic N° 1 **TERRE BLANCHE HOTEL** (p. 15/52)

- Bandes adhésives le long du cheminement

- **Porte entrée boutique hôtel**

Ref. Rapport Diagnostic N°1 **TERRE BLANCHE HOTEL** (p. 17/52)

- Mise en place de logos sur parois vitrées

- **Escalier terrasse Salon Fayence**

Ref. Rapport Diagnostic N°1 **TERRE BLANCHE HOTEL** (p. 19/52)

- Mise en place de
  - bande d'éveil à 50 cm de la 1<sup>ère</sup> marche en partie haute.
  - main courante unique côté mur.
  - contremarche contrastée de 10 cm sur 1<sup>ère</sup> marche
- Raccordement mains courantes existantes haute et basse
- Contraste des nez de marche.



- **Escalier du restaurant Tousco Grill**

Ref. Rapport Diagnostic N°1 **TERRE BLANCHE HOTEL** (p. 21/52)

- Mise en place de
  - bande d'éveil à 50 cm de la 1<sup>ère</sup> marche en partie haute.
  - main courante de chaque côté.
  - contremarche contrastée de 10 cm sur 1<sup>ère</sup> et dernière marches.
- Contraste des nez de marche.

- **Escalier principal menant à la piscine**

Ref. Rapport Diagnostic N°1 **TERRE BLANCHE HOTEL** (p. 23/52)

- Mise en place d'une contremarche contrastée de 10 cm sur 1<sup>ère</sup> et dernière marches.
- Contraste des nez de marche.

- **Escalier menant au jacuzzi**

Ref. Rapport Diagnostic N°1 **TERRE BLANCHE HOTEL** (p. 27/52)

- Mise en place de
  - bande d'éveil en haut de l'escalier
  - main courante de chaque côté.
  - contremarche contrastée de 10 cm sur 1<sup>ère</sup> et dernière marches.
- Contraste des nez de marche.

- **Escalier du jacuzzi**

Ref. Rapport Diagnostic N°1 **TERRE BLANCHE HOTEL** (p. 29/52)

- Mise en place de
  - bande d'éveil en haut de l'escalier
  - main courante de chaque côté.
  - contremarche contrastée de 10 cm sur 1<sup>ère</sup> et dernière marches.
- Contraste des nez de marche.



- **Escalier menant à la piscine enfant**

Ref. Rapport Diagnostic N°1 **TERRE BLANCHE HOTEL** (p. 37/52)

- Mise en place de
  - bande d'éveil en haut de l'escalier
  - main courante de chaque côté
  - contremarche contrastée de 10 cm sur 1<sup>ère</sup> et dernière marches
- Contraste des nez de marche

- **Escalier entre patio et restaurant Tousco Grill**

Ref. Rapport Diagnostic N°1 **TERRE BLANCHE HOTEL** (p. 39/52)

- Mise en place d'une contremarche sur 1<sup>ère</sup> et dernière marche.
- Contraste des nez de marche

- **Escalier d'accès vers les suites**

Ref. Rapport Diagnostic N°1 **TERRE BLANCHE HOTEL** (p. 41/52)

- Mise en place de
  - bande d'éveil en haut de l'escalier
  - main courante de chaque côté
  - contremarche contrastée de 10 cm sur 1<sup>ère</sup> et dernière marches
- Contraste des nez de marche

- **Accueil boutique**

Ref. Rapport Diagnostic N°1 **TERRE BLANCHE HOTEL** (p. 45/52)

- Modification banque d'accueil

- **Sanitaires Conciergerie**

Ref. Rapport Diagnostic N°1 **TERRE BLANCHE HOTEL** (p. 47/52)

- Lavabo modifié pour accessibilité et plan de travail à niveau

- **Sanitaires publics sud H/F**

Ref. Rapport Diagnostic N°1 **TERRE BLANCHE HOTEL** (p. 49/52)

- Lavabo modifié pour accessibilité et plan de travail à niveau
- Remplacement cuvette et abattant WC PMR



### **4.7.3. TERRE BLANCHE SPA**

#### **4.7.3.1. PARKING PROVENCE DEVANT HALL D'ACCES**

Ref. Rapport Diagnostic N° 1 **TERRE BLANCHE SPA** (p. 12/49)

- Mise en place signalisation verticale et marquage au sol.

#### **4.7.3.2. ACCUEIL HALL D'ACCES**

Ref. Rapport Diagnostic N° 1 **TERRE BLANCHE SPA** (p. 14/49)

- Renforcement éclairage

#### **4.7.3.3. PEDILUVE ACCES BASSIN**

Ref. Rapport Diagnostic N° 1 **TERRE BLANCHE SPA** (p. 16/49)

- Mise en place logo pour contraste des parois vitrées.

#### **4.7.3.4. ESCALIER PRINCIPAL**

Ref. Rapport Diagnostic N° 1 **TERRE BLANCHE SPA** (p. 18/49)

- Mise en place d'une bande d'éveil contrastée
- Pose d'une main courante avec prolongement de la longueur d'une marche
- Contraste
  - 1<sup>ère</sup> et dernière marches
  - nez de marche

#### **4.7.3.5. ASCENSEUR HALL ACCES R +1**

Ref. Rapport Diagnostic N° 1 **TERRE BLANCHE SPA** (p. 20/49)

- Mise en place flèches lumineuses au-dessus des portes

#### **4.7.3.6. BOUTIQUE**

Ref. Rapport Diagnostic N° 1 **TERRE BLANCHE SPA** (p. 22/49)

- Mise en place logos sur parois vitrées.

#### **4.7.3.7. RESTAURANT L'INFUSION**

Ref. Rapport Diagnostic N° 1 **TERRE BLANCHE SPA** (p. 24/49)

- Mise en place logos sur parois vitrées.

#### **4.7.3.8. SALON DE COIFFURE**

Ref. Rapport Diagnostic N° 1 **TERRE BLANCHE SPA** (p. 26/49)

- Mise en place logos sur parois vitrées.



#### **4.7.3.9. GYM**

Ref. Rapport Diagnostic N° 1 **TERRE BLANCHE SPA** (p. 30/49)

- Mise en place logos sur parois vitrées.

#### **4.7.3.10. BASSIN VITALY**

Ref. Rapport Diagnostic N° 1 **TERRE BLANCHE SPA** (p. 36/49)

- Mise en place logo transparent.
- Dispositif de mise à l'eau

#### **4.7.3.11. SAUNA**

Ref. Rapport Diagnostic N° 1 **TERRE BLANCHE SPA** (p. 38/49)

- Accessibilité combiné téléphonique

#### **4.7.3.12. VESTIAIRES**

Ref. Rapport Diagnostic N° 1 **TERRE BLANCHE SPA** (p. 40/49)

- Accessibilité casiers réservés Personnes à Mobilité Réduite.

#### **4.7.3.13. CIRCULATION PIETONS PARKING PMR / HALL D'ENTREE**

Ref. Rapport Diagnostic N° 1 **TERRE BLANCHE SPA** (p. 10/49)

- Cheminement PMR en enrobé pour suppression ressaut de plus 2 cm et marquage au sol.

#### **4.7.3.14. SANITAIRES PMR RDC / HALL D'ENTREE**

Ref. Rapport Diagnostic N° 1 **TERRE BLANCHE SPA** (p. 44/49)

- Modification lavabo pour respect accessibilité sous lavabo et plan de travail à hauteur

### **4.7.4. RAPPORTS D'AVANCEMENT TRAVAUX**

Rapports bureau de contrôle disponibles sur le DU

<http://du-domanagement.com>

**Chapitre 8 Audits – Rapports - Agréments**

**Dossier 8.0.3 Agréments,**

**8.0.3.4 Procédure AD.AP**

**Rapports avancement travaux BC**



## 5. DOSSIER AD'AP 2015

Rapports disponibles sur le D.U.

<http://du-domanagement.com>

**Chapitre 8 Audits – Rapports - Agréments**  
**Dossier 8.0.3 Agréments,**  
**8.0.3.4 Procédure AD.AP**

### 5.1. RAPPORT DE DIAGNOSTIC ACCESSIBILITE HANDICAPE

#### 5.1.1. TERRE BLANCHE GOLF

##### **CLUB HOUSE**

Rapport N° 1/2 - APAVE n° 8722650/001/1 DU 16.06.2015

##### **REFUGES (SANITAIRES) SUR PARCOURS**

Rapport N° 2/2 - APAVE n° 8722438/001/1 DU 16.06.2015

#### 5.1.2. TERRE BLANCHE HOTEL

##### **BATIMENT PRINCIPAL, PISCINE PRINCIPALE, TOUSCO GRILL**

Rapport N° 1/5 - APAVE n° 8722437/001/1 DU 15.06.2015

##### **SUITES ET VILLAS**

Rapport N° 2/5 - APAVE n° 8722640/001/1 DU 15.06.2015





## **CENTRE D'ACTIVITES TENNIS**

Rapport N° 3/5 - APAVE n° 8722405/001/1 DU 15.06.2015

### **ROYAUME DES ENFANTS**

Rapport N° 4/5 - APAVE n° 8722505/001/1 DU 15.06.2015

### **PARKING TRAYAS**

Rapport N° 5/5 - APAVE n° 8722685/001/1 DU 15.06.2015

#### **5.1.3. TERRE BLANCHE SPA**

Rapport N° 1/1 APAVE n° 8722663/001/1 DU 16.06.2015

## **5.2. DEMANDE D'APPROBATION D'UN AGENDA D'ACCESSIBILITE**

### **PROGRAMMEE**

Demande d'approbation d'un **Agenda d'Accessibilité Programmée** du  
24.09.2015

## **5.3. AGENDA D'ACCESSIBILITE PROGRAMME**

Annexe au Cerfa Ad'AP n° 15246\*01 du 24.09.2015

# **FIN**